

CGT CGT

PERSPECTIVES

L'information de vos élus CGT au Comité d'Établissement Régional de Dijon

Échos de la séance plénière du 17 décembre 2009.

Un dialogue social au point mort à l'ET BFC, la délégation CGT quitte la séance !

Depuis plusieurs mois la CGT n'a eu de cesse d'interpeller le Directeur de Région sur les conditions particulièrement tendues des rapports sociaux dans certains de nos établissements. À ce titre, l'Établissement Traction Bourgogne Franche Comté et ses premiers dirigeants sont sans contexte à la pointe du combat. Sans doute vexés dans leur amour propre de ne pas avoir pu inscrire la résidence traction de Dole à leur tableau de chasse suite à une lutte exemplaire des cheminots du site, on assiste une nouvelle fois à des tentatives de réorganisations et de mises en place de nouvelles organisations du travail que les agents refusent majoritairement sur l'UP de Besançon.

Positions figées et exemptes de propositions de la part des organisations syndicales ? Sûrement pas !

La CGT, quant à elle, n'a de cesse de travailler à des propositions visant à améliorer les conditions de travail de cheminots concernés, mais surtout les conditions de circulation des usagers qui se trouvent dégradées dans la période, mais qui ne semblent pas faire le poids face aux objectifs économiques de l'entreprise.

Posture idéologique et fermée de la direction ? Sans aucun doute ! Partant du principe que tout ce qui vient « d'en face » est forcément mauvais et dangereux...certains DET n'hésitent donc pas à appliquer de vieilles recettes patronales coûte que coûte quitte à perturber gravement le service en ces périodes de fêtes remettant ainsi au goût du jour le vieil adage « Le chef a toujours raison ».

C'est dans ce contexte que la délégation CGT a exigé du Directeur de Région qu'il prenne ses responsabilités au cours de cette séance et intervienne pour que de vraies discussions s'ouvrent alors qu'un conflit social se déroulait depuis plusieurs jours.

Là aussi posture idéologique du DR refusant de prendre un engagement et réaffirmant son soutien indéfectible aux méthodes du DET en question, nous renvoyant aux « non-négociations » en cours. Point final...

Prenant ses responsabilités, la délégation CGT a donc fait le choix de refuser cette parodie de dialogue social en quittant la séance, en faisant la proposition aux autres organisations syndicales de déposer immédiatement une DCI régionale sur ce dossier, rejoint en cela par les délégations Sud Rail et CFDT.

Depuis les discussions ont repris, des avancées ont été obtenues sur certains points, validant ainsi notre démarche et démontrant à l'entreprise la contre productivité de leur management et de leurs rapports aux partenaires sociaux.

Sur les dossiers présentés « en information » ce jour par la direction, la CGT se doit d'apporter néanmoins quelques commentaires :

Rattachement du CMGA et de l'Agence Famille à la direction des services RH. Rattachement de l'ANAP à la Direction Juridique Groupe.

Pour la CGT, après la mise en agences pour une efficacité prétendue meilleure, le point suivant de la « désintégration régionale » de l'entreprise est atteint dans la même logique qui a prévalu lors de la création de celles-ci.

Ce qui pourrait n'apparaître que comme un simple rattachement fonctionnel est en fait la coupure définitive entre les agences (Famille, CMGA) et les régions et les établissements pour lesquels elles réalisent leurs activités. Cette rupture ne fait que confirmer ce que nous avons annoncé : en sortant les tâches de Gestion Administrative, la gestion des prestations familiales et des facilités de circulation et en considérant ces missions comme de simples prestations annexes alors qu'elles sont nécessaires au bon fonctionnement de nos établissements, la SNCF veut et pourra à terme externaliser cette charge.

Malgré l'investissement individuel et collectif des personnels dans un environnement complexe (nouveaux outils, périmètres, déficit de formation), le remerciement de la SNCF arrive en ce mois de décembre avec ce rattachement extérieur à la région.

La CGT considère qu'un nouveau pas est franchi par la direction qui aggrave les risques d'externalisation ou de filialisation et surtout déconnecte complètement ces structures des utilisateurs...

D'ailleurs, le terme de relation Clients/fournisseurs instauré est très explicite sur les bonnes intentions de la SNCF.

Concernant l'ANAP (Agence Nationale des Accidents de Personnes), c'est un rattachement à la Direction Juridique Groupe qui est présenté. Même si les missions sont nationales, le rattachement actuel à la Direction Commerciale Voyageurs est cohérent. Pour la CGT, le risque qui existe est double : le devenir phagocyté par les services Parisiens ou pourquoi pas externalisé dans le groupe puisque la nouvelle direction de rattachement est dans ce périmètre ?

Création de l'agence Gares Bourgogne Franche Comté.

Née de la volonté de « valoriser au mieux l'espace des gares » et pour répondre à de pseudo obligations pour les futurs « nouveaux entrants », cette future structure ne dépendra pas de la Direction Régionale mais directement de la Direction des Gares Nationales.

Cette mise en place a pour but la financiarisation des espaces dans les gares quitte pour cela à sortir les services de la SNCF pourvu que cela rapporte.

Dès lors, tout devient impossible si cela ne génère pas quelques revenus de location. La gestion étant « indépendante » et malheureusement des intérêts contradictoires avec ceux des activités nous mène tout droit vers des gares sans cheminots, mais pleines d'espaces de commerces rémunérateurs, quitte à ce que les activités payent des loyers au prix de marché dans le secteur privé.

La CGT réaffirme la nécessaire vision transversale liée à notre entreprise intégrée qui est la seule garantie de ne pas laisser se développer en interne des projets qui nuisent à l'ensemble en bout de chaîne.

ACTIVITES SOCIALES

Fêtes de fin d'années : Quand la famille cheminote se retrouve...

Une fois de plus cette fin d'année aura été marquée par le succès non démenti de nos spectacles de fin d'année quelqu'en soit la forme et le lieu.

Pour les élus CGT au CER, ces manifestations outre leur caractère festif et convivial ont une importance toute particulière. En réaffirmant notre volonté de maintenir sur des sites d'emplois, de lieux de vie des familles cet instant de rencontre entre les cheminots quels que soient leur grade et leur fonction, nous démontrons la pertinence des nombreuses luttes qui ont émaillé l'année 2009 pour le maintien de nos emplois sur nos lieux de résidence.

L'attachement et la présence de nombreuses familles sur nos fêtes de fin d'année décentralisées sur le périmètre de la région, confortent l'idée que la tenue d'un grand spectacle réunissant plusieurs milliers de personnes au Zénith de Dijon ne s'oppose en rien à nos autres initiatives dans les départements.

Si cette évolution apparaissait nécessaire, en partenariat avec d'autres CE, l'essentiel des effectifs cheminots se situant dans le périmètre Dijonnais, rien n'enlève à la qualité ou un aspect plus familial que l'on peut retrouver par ailleurs sur nos sites tels que Vesoul, Chalon-sur-Saône, Besançon, Dole ou Les Laumes.

Alors oui ! À l'instar des autres activités du CER que l'on peut retrouver dans la proximité, les fêtes de fin d'années doivent vivre sur nos sites, et ce, pour longtemps !

Des évolutions seront sans doute nécessaires sur la forme, mais pour les élus CGT le CER n'a pas vocation, d'une part à mettre des centaines de familles de la région sur les routes, d'autre part le CER n'a pas vocation « à coller » à la politique de l'entreprise en matière de désertification des emplois sur les zones diffuses notamment.

C'est le message qu'adressent les cheminots à la direction en refusant la délocalisation de leurs emplois, au côté de la CGT.

C'est le message que nous ont adressé les centaines de familles qui ont participé à l'ensemble de nos fêtes de fin d'année.

C'est donc dans ce sens que les élus CGT au CER continueront à œuvrer au cours de ce mandat.

Retrouvez les déclarations de politique générale de la délégation CGT au CER sur le site : www.cheminotcgtbfc.fr rubrique CER.

Vos élus CGT au Comité d'établissement :

Michel GILLON	Secrétaire du CER.
Guy ZIMA	1 ^{er} Secrétaire Adjoint.
Thierry LEVEQUE	Trésorier.
Patrick GOYET	Titulaire.
Jean-Christophe GAY	Titulaire.
Gérard SIMON	Titulaire.
Stéphane ROSE ROSETTE	Suppléant.
David ERIC	Suppléant.
Isabelle PATOIS	Suppléante.
Ludovic WOEHR	Suppléant.
Adrien DARTIER	Suppléant.

Représentant Syndical CGT.

Roland FOURNERAY

Décembre 2009



La CGT si j'y étais ! J'adhère à la CGT

Nom:.....

Prénom :.....

Date de naissance.....

Homme Femme CADRE PERMANENT CONTRACTUEL

Etablissement :..... UP :.....

Qualification :Position :.....

Lieu de travail :.....

Date d'adhésion : Mois:..... Année:

Adresse personnelle :..... Code postal :.....

Ville :.....

Prélèvement automatique : OUI NON